

Compte rendu de la réunion du 17 septembre 2010

Présents : Jean-michel Lacampagne, Corinne Rombauts, Joselyne Bellaïche, Bruno Basty, Christine Delalande, Laurence Graumer, M. Chevalier (désolée, je ne connais pas le prénom !), Monique Bidegain, Joelle Maisonnave, Maritxu Castillon, Florence Camet-Lassale, Françoise Langla, Fabien Grosjean, Céline Arsault, Claire Saporta, Bernadette Bayaud, Sylvain Desclaux, Marie-Agnès Thomann, Claude Doléans, Jean-Claude Doléans, Monique Doussine, Claude Loustalot, Philippe Cousin, Monique Basty, Claude Chalony, Nathalie Cauhapé, Philippe Toulouse, Michel Dousse, Jean-andré Biscar, Chantal Magnet. (Mes excuses si j'ai oublié quelqu'un !)

1. Présentation de la nouvelle équipe de coordination.

Joselyne Bellaïche, Claude et Jean Claude Doléans, Jean-michel Lacampagne, Chantal Magnet, Marie Agnès Thomann et Roselyne Toulouse vont s'occuper de manière **collégiale de la coordination de l'Amap**.

Corinne Rombauts quitte Monein et ses fonctions pour le **contrat viande**. En dernière heure, elle sera remplacée par Régine Cazetien.

Si un **contrat spiruline** se monte, il faudra trouver un/e remplaçant/e à Odile Sitzia **au contrat légumes**.

2. Date des prochaines signatures de contrats

Il est dit qu'il est difficile de se projeter sur **une durée de six mois** pour les absences. (Mais pour info, à Jurançon où ils fonctionnent aussi sur six mois, ils ont supprimé toutes les absences ; les gens s'organisent.)

Il faudrait que nous ayons pour la fin octobre les dates des producteurs afin que les contrats soient prêts pour le 12 novembre, les signatures étant programmées le 19 et 26 novembre. Il faudra réserver une salle. (St Girons ?)

Planning général : il faudrait que les responsables de contrat vérifient à chaque fois le grand planning général car avec le nombre que nous sommes, les erreurs sont inévitables. Cela n'empêche pas qu'en plus nous laissions un exemplaire de notre planning dans le classeur de la distrib comme nous le faisons déjà.

3. Point par contrat

Volaille :

Claude mentionne qu'il peut y avoir de grosses variations sur une période de six mois. (Il évoque l'exemple des fluctuations du prix des céréales.)

Il évoque ses problèmes pour honorer ses contrats pour les magrets. Jean-andré Biscar propose de prolonger la durée des contrats et de fournir moins à la fois ou de proposer un échange magret/poulet. C'est un sujet qui sera rediscuté avec les responsables du contrat et l'assemblée.

Légumes :

Philippe aurait parfois besoin d'aide (par exemple ponctuellement, il y a eu le désherbage des carottes qui est exigeant)

Il a eu deux demandes pour un apprentissage mais il ne peut faire face au coût des charges qui correspond à 61% du Smic. Sylvie Granger travaille deux jours par semaine. Elle est payée 8,86 euros l'heure.

La liste d'attente n'est plus ce qu'elle était ! Il s'était tellement dit les années auparavant qu'il y avait une longue liste d'attente que les gens se sont peut-être « autocensurés ». En fait, nous avons eu du mal, pour les deux derniers contrats, à clore la liste des 40 paniers que Philippe peut nous fournir. De plus Marie Granger va se mettre aussi à faire des légumes et donc il y aura des possibilités. C'est, entre autres, une des raisons qui nous ont motivé pour participer à l'inauguration de la place Henri Lacabanne et à y tenir un stand d'information sur l'Amap de Monein.

Lait :

Il y a eu une baisse des contrats cet été, ce qui arrive fréquemment selon Jean-andré. Ils ont fait beaucoup de foin cette année et entament les stocks maintenant.

Jean-andré et Maryse n'envisagent pas de hausse de tarif pour le moment.

Chèvre :

Autant de familles mais moins de consommation.

Didier a fait quelques salons. Sinon RAS.

Brebis :

Depuis le début , le kilo était à 16 euros mais Claire et Pierre ont payé 1500euros en plus pour les céréales, ce qui va les contraindre à envisager une augmentation de un euro. (La tonne de maïs en conventionnel est passée de 105 à 207 euros. Maritxu signale qu'elle est à 300 euros en bio).

Sinon ils sont autosuffisants en foin et en regain et vont cultiver de l'orge sur un hectare.

Viande bovine et ovine :

Il y a eu une chute des commandes. Maritxu pense qu'il y a parfois un problème de gestion des congélateurs.

Sinon, l'exploitation va mieux. Ils sont autonomes à 95%. Le maïs a bien réussi. Ils cultivent aussi méteil, blé et féverole.

Il y a un nouveau cahier des charges pour la bio en Europe et Maritxu et son mari ont opté pour Bio-alternative en 2009 et bio-cohérence en 2010.

Noisettes:

Pas de problème, pas d'augmentation. Deux dates de distribution.

Caillé de brebis :

Céline subit aussi le problème du coût des céréales et souhaite augmenter ses caillés de 5 centimes pour deux et passer de 1.80 à 1.85.

Pêches :

Monique et son mari sont très contents car l'année a été bonne .Ils ont eu 4 tonnes de fruits. Pour L'amap de Monein, ils ont vendu 259kg à 1.5euros et 282 kg à 3 euros. Il y a eu un tassement des contrats (de 57 à 46) mais pour une différence de 50kg au total.

Ils fournissent plusieurs Amaps et cela va leur permettre de s'outiller pour être autonomes pour les traitements.

Colza :

Ras. Michel maintient le prix de ses céréales en solidarité avec ses collègues éleveurs.

Il fournira de l'huile végétale à une personne qui va se lancer dans la fabrication de savon.

Haricots maïs :

Bonne année grâce à la pluie début septembre.

Trois distributions.

Porc :

Le contrat a un an. Il y a eu beaucoup de contrats au départ et une diminution sur le second. Sylvain va proposer de la chair à pâté (à cuire).

Il fait une expérience de semis de méteil.

Il vend 100% en vente directe au bout de trois ans. Il est autosuffisant entre 80 et 90% en alimentation.

Il fournit 5 ou 6 Amapset est très satisfait.

Pain :

Philippe fait entre 27 et 30 pains pour l'Amap ce qui correspond à 8kg dans son pétrain alors que celui-ci contient 12 kg. Il souhaiterait avoir 50 pains à fournir pour l'Amap. Cela surprend certains d'entre nous car c'est Philippe qui souhaitait limiter la quantité de pains au début du contrat. Nous pensons donc qu'il faut ré-informer les gens .

Herbes aromatiques :

Le contrat a démarré au rythme d'une distribution par semaine pour sept et oct puis une fois par mois. Marie a un blog.

Spiruline :

Il faudra deux personnes pour ouvrir le contrat.

4. Réunion inter-amaps à g Gan le 24 septembre.

Jean-andré Biscar, Claire Saporta le père de Céline Arsault et Sylvain Desclaux y sont allés. J'y étais aussi et ai ramené deux documents que nous pourrions photocopier et prêter aux gens intéressés.

5. Inauguration de la place Henri Lacabanne le 30 octobre.

Nous avons assisté à quelques réunions et nous présenterons un stand d'informations sur l'Amap. Nous allons en définir le contenu cette semaine. Ce serait bien que chaque producteur soit présenté et qu'il y ait aussi des infos générales sur les Amap. Nous récupérerons de la doc au Civam . Pouvez-vous nous envoyer de la doc sur vos contrats respectifs ou l'apporter à la réunion du 15 oct sans faute.

6. Association loi 1901 ou association de fait ?

A la question de Claude Doléans , nous lui répondons que ,comme la grande majorité des Amaps, nous préférons la structure plus souple de l'association de fait.

7. Fête anniversaire.

Un peu tard pour cette rentrée. On fera quelque chose pour le Nouvel an avec le vin chaud.

8. Feuille de chou.

Etant donné que nous envoyons les compte-rendus de nos réunions à tous les Amapiens, la feuille de chou telle qu'elle existait ne se justifie plus. Mais elle pourrait se transformer et traiter de sujets plus généraux. Que les personnes qui ont des idées nous en fassent part .

La réunion s'est terminée par un partage convivial des gourmandises apportées et des contacts toujours très sympas.